

**Zeitschrift:** Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

**Herausgeber:** Schweizer Film

**Band:** - (1936)

**Heft:** 38

**Artikel:** A quoi sert la convention?

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-732642>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

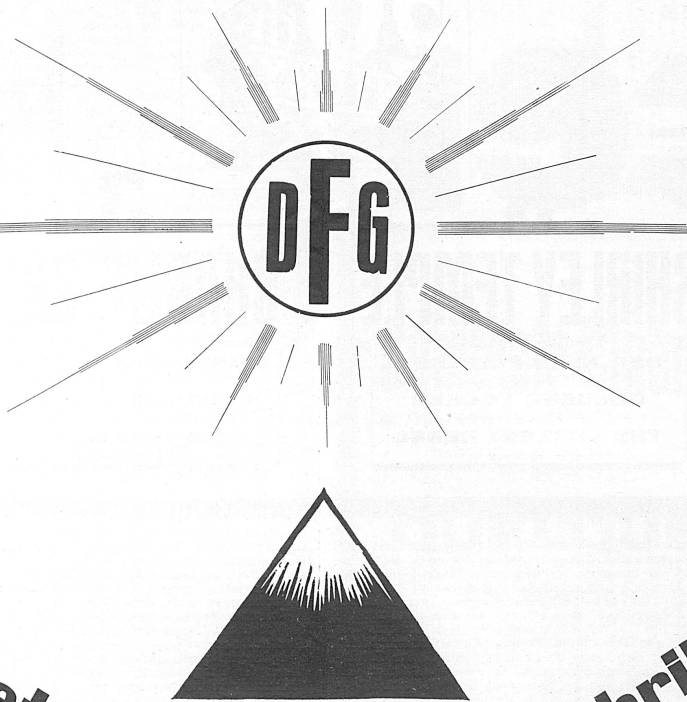
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

10, CONFÉDÉRATION  
GENÈVECONFÉDÉRATION, 10  
GENÈVE

Au sommet

brille D.F.G.

## de la production

## A quoi sert la convention ?

Nous avons demandé à l'un des plus actifs loueurs de films en Suisse de bien vouloir nous parler de son Association en 1935. L'on sait que la question de la convention fut l'événement de l'année. Et si, personnellement, nous sommes sur certains points d'un tout autre avis que notre collaborateur, nous devons reconnaître qu'il s'est efforcé de sauver la situation. Mais, hélas, il n'a pas été suivi. (Réd.)

Avez-vous déjà entendu parler de la convention qui lie les différentes associations professionnelles suisses sans entendre en même temps d'acribes critiques ? Tous se considèrent ses victimes ; pour les uns, elle est trop rigide et sévère, pour les autres trop élastique.

Evidemment, ceux qui l'on conçue ne prétendent pas avoir fait une œuvre parfaite. Ils se sont efforcés de fixer quelques principes sains et utiles. Pour juger de l'utilité de la convention, il faudrait savoir ce qui se passerait si elle n'existait pas ; or, très probablement, il se passerait justement ce que la convention veut empêcher.

En somme, que dit cette convention ? Elle exige d'abord le respect de la signature apposée à tout contrat, elle cherche à simplifier une procédure éventuelle en cas de conflits entre les parties, elle fixe un minimum de location correspondant à l'usage des copies, elle interdit la présentation du double programme, elle limite l'exploitation cinématographique au milieu professionnel proprement dit, elle cherche à empêcher la création de nouvelles salles là où celles-ci ne seraient pas viables, elle défend l'exploitant contre des prétentions exagérées des propriétaires. Grâce à elle, les associations ont pu grouper tous les professionnels, ils ont pu ainsi fixer des prix minima d'entrée dans les salles et éviter de ce fait une concurrence ruineuse entre collègues d'une même ville.

Tout ceci n'est déjà pas mal. Je n'y vois en tous cas aucun principe condamnable. Peut-être aurait-on pu faire davantage, fixer par exemple des prix maxima pour les achats à l'étranger ; mais, lorsque l'on voit les difficultés qui surgissent dans l'application de la convention sous sa forme actuelle et le peu de bonne foi que montrent certains éléments, il faut savoir se montrer prudent et consolider un terrain mouvant et dangereux avant de s'y aventurer.

Les fréquentes réunions des différents comités prévus par la convention ont créé une compréhension réciproque qui sera très précieuse à un moment où les autorités commencent à s'occuper de nous. En effet, alors que notre corporation subit une crise qui a amené maintes exploitations au seuil de la catastrophe, on parle de créer une industrie suisse du cinéma. Bravo ! s'il se trouve aujourd'hui des hommes courageux prêts à courir les risques incontestables que présente la fabrication de films dans notre pays ; mais ce qui nous plaît moins, c'est de voir les autorités fédérales, qui ne se sont jamais occupées de nous lorsque nous en avions besoin, réagir maintenant devant l'insistance de certains éléments intéressés qui se servent d'arguments intellectuels pour faire leurs affaires. Tout en faisant entière confiance à nos magistrats, nous craignons que cette réaction ne se traduise

par des subventions accordées à la fabrication, subventions dont la contre-partie pourrait bien être exigée de nous sous forme de nouvelles taxes ou licences, soit à l'importation, soit à l'exploitation. Il faudra alors que la solidarité créée par la convention donne ses preuves et qu'un seul groupe bien uni : celui du cinéma en Suisse, fasse comprendre à qui de droit la pure vérité, c'est-à-dire l'impossibilité pour nous de supporter la moindre nouvelle charge à un moment où la faillite nous guette tous. Ggr.

## La Chaux-de-Fonds

Inauguration du « Rex »

Vendredi 29 novembre, à 17 h., a eu lieu l'inauguration du nouveau cinéma-brasserie « Rex », à laquelle assistaient les représentants des autorités et de la presse.

La direction de cette salle ayant demandé son admission dans l'Association Romande, le comité vient de statuer, après avoir entendu les parties. En application des statuts et décisions de l'assemblée générale, estimant que le besoin de nouvelles salles ne se fait pas sentir en notre ville, il a répondu négativement à cette demande. Au cours de la même séance, il a également refusé l'admission d'un consortium qui se proposait de rouvrir à l'exploitation l'« Apollo », fermé depuis fin avril.

Les commanditaires de ces nouvelles salles ont-ils perdu toute notion d'une élémentaire arithmétique ? Chaque année, la population diminue — 1934 : 32.248 ; 1935 : 31.892 — et le chômage se stabilisant, les directions des salles actuelles ne sachant pas les difficultés qui les assaillent, il se trouve encore des gens « intelligents » s'imaginant que le Cinéma (avec un grand C) est une mine d'or inépuisable ! Le réveil pourrait être cruel !

M. Ch. Augsburg, directeur de nos grands cinémas, poursuivant méthodiquement son plan d'amélioration de La Scala, a fait rejoindre le hall d'entrée et le grand escalier. Une peinture fraîche, un éclairage moderne les ont heureusement transformés.

Au printemps, la salle à son tour subira d'importantes rénovations.

Un arbre de Noël à l'Eden

Comme chaque année, M. Richard, directeur de l'Eden, a réuni, mercredi 18 décembre, à 16 h., dans son établissement, les enfants des habités de son cinéma. Chacun reçut une gentille attention. La petite fête fut agrémentée par de nombreuses productions et en fin de séance, deux films de Mickey Maus, dont un en couleurs, passèrent sur l'écran.

Cette séance a été répétée, mais cette fois à l'intention des enfants des chômeurs. Comme leurs camarades, ils reçurent également un cadeau, qui fut certainement le bienvenu.

Félicitons et remercions M. Richard de sa délicate attention à l'égard d'une jeunesse peu privilégiée. Son geste a été apprécié comme il convient. Eug. V.

## A Lausanne

L'ouverture de l'A. B. C.

Vendredi soir 20 décembre, un public de choix assistait à la réouverture du Lumen — baptisé A.B.C. — attendue depuis si longtemps. La veille déjà, M. Marius Pache, architecte, avait présenté la salle totalement rafraîchie au Conseil d'administration de la Banque Populaire ainsi qu'à la presse. La galerie du pourtour inférieur a été supprimée, la cabine a été placée à l'étage supérieur, faisant place à de superbes loges.

Au cours d'une aimable collation, chacun put complimenter M. Pache pour l'excellence de son travail.

Le programme d'ouverture comprenait, outre les actualités, un ravissant documentaire sur Venise, de notre sympathique confrère Jean Masson, et Aux portes de Paris, un grand film D.F.G.

## D. F. G. 1935-1936

On nous écrit :

Une série de films remarquables en tous points a marqué le début de la saison D.F.G. : La Bandera, Aux portes de Paris, La Mascotte, Toni. Tous quatre de genre absolument différent, ces films sont quatre chefs-d'œuvre. MM. les exploitants sont ainsi à même de se rendre compte de l'effort que fournit D.F.G., particulièrement dans le choix des films mis à leur disposition.

Et pour 1936, que nous prépare D.F.G. ? Un des meilleurs programmes qui soit. Un programme de tout premier ordre. Jugez-en plutôt :

Voici tout d'abord la grande fantaisie musicale Juanita, avec une distribution de première grandeur : Mireille Perret, André Berley, Alfred Rode, Raymond Cordy, Lisette Lanvin, Alice Tissot, Ginette Gaubert, Duvalleix, Doumel Boby et la tricotante Milly Mathis. Réalisée par Pierre Caron, d'après un scénario et dialogues de René Pujol, Juanita, cette fantaisie à grand spectacle, comprend le célèbre orchestre cubain Don Alfonso Docastro, les 36 girls remarquablement belles de « Sharye Melhado », les chœurs tziganes d'Alexis Blesco, et le Royal orchestre d'Alfred Rode. Ce film, avec son entrain endiablé, sa galette folle, est en outre une grande production musicale et d'un genre entièrement nouveau.

Et puis voici le nouveau film de Marcel Pagnol : Merlusse, un film de grande classe, une œuvre dont on dit ceci :

«...c'est une des choses les mieux saisies sur le vif, les plus délicatement émouvantes que l'écran nous ait encore montrées... Un film simple, dépouillé, où l'on pleure et où l'on rit... Un film qui atteint à la vérité directe d'une œuvre d'art scrupuleusement composée et cédant à l'émotion d'une histoire vraie... »

Il n'est donc pas nécessaire d'en dire davantage sur cette dernière production de Marcel Pagnol. Voilà encore un triomphe.

En fait de succès, il est absolument impossible de passer sous silence celui que remporte La

Bandera au cinéma Rex, de Zurich. En effet, le public a réservé un tel accueil à ce film, qui passe dans la grande salle des exclusivités de la Bahnhofstrasse, qu'il sera prolongé d'une semaine. Ajoutons que La Bandera passe en version originale sous-titrée. Après Toni, qui a passé quatre semaines consécutives, La Bandera poursuit là-bas une carrière triomphale. C'est un véritable succès D.F.G.

Mais D.F.G. vous apportera aussi tout prochainement une production grandiose, tournée à la gloire de l'aviation française : Anne-Marie.

Tiré d'un scénario original de Saint-Exupéry, Prix de la Renaissance, Anne-Marie sera réalisé par Raymond Bernard, en collaboration avec André Lang et Saint-Exupéry lui-même, avec le concours du Ministère de l'Air, qui a mis plusieurs escadrilles militaires à la disposition des réalisateurs. On y verra le haut esprit d'équipe qui anime en France les Mermoz, Détroyat, Bousoutrot, Rossi, Codos, Sadi-Lecoq et tant d'autres. On y verra aussi une équipe d'artistes, dont les noms se passent de commentaires : Annabell, avec tout son charme et toute sa grâce, Jean Murat, Pierre Richard Willm, l'inoubliable légionnaire du « Grand jeu », Paul Azais, Christian Gérard, Abel Jacquier, Pierre Labry et Jean Marconi.

Une « figuration » de 80 avions militaires participera à cette magnifique production, et nous y remarquerons des types d'avions remarquables, tels que les Dewoitine D. 500, les fameux Morane de chasse M. 405 et le tout dernier modèle des Le Typhon, piloté par Delmotte, viendront corser ce grand film qui présentera ainsi (comme La Bandera pour les choses de la Légion) un caractère scientifique sans précédent.

Anne-Marie sera vraiment un grand film d'auteur et d'action.

La place nous manque pour parler encore des nouvelles productions qui seront distribuées par D.F.G., nous y reviendrons prochainement. D.F.G. se doit d'annoncer ses projets d'extension. En effet, D.F.G. voulant aussi prendre position en Suisse allemande, contrée plus importante que la Suisse romande, et afin de suivre le mouvement créé par des maisons de Suisse allemande qui étendent leur activité outre-Sarine, où pourtant la situation n'a rien de comparable à la leur, D.F.G. va bientôt distribuer du film allemand.

Il est également question d'un projet très avancé : D.F.G. installera un bureau dans une grande ville de Suisse allemande. Ainsi D.F.G., qui s'est toujours placée en tête de la production française, prend ses dispositions pour venir se placer très prochainement en tête de la production allemande.

D.F.G. met actuellement la dernière main à ce projet et s'est déjà assuré quelques films allemands. Des pourparlers sont aussi engagés pour plusieurs nouvelles productions qui sont en préparation.

Voici une nouvelle D.F.G. qui, nous l'espérons, fera plaisir à tous nos amis exploitants de la Suisse allemande, qui jouent déjà avec succès les films français D.F.G. sous-titrés, ainsi que l'actualité allemande de l'« Eclair Journal », si goûtée de tous les publics.